

Le 20 décembre 1912, les boulangers rencontrent les élus fontenaisiens à la Mairie. Ils détaillent leurs charges démontrant que le coût de fabrication est de 0,84 francs pour 2 kilos de pain auxquels il faut ajouter les salaires (identiques à ceux des commis) du boulanger (9 francs par mois) et de la boulangère (5 francs par mois). Le prix de vente est donc de 0,90 francs ... prix pratiqué également à Bourg-le-Reine, Châtillon, Sceaux, Montrouge...

Le Maire, le docteur Soubise, refusera de prendre un arrêté sur la taxe du pain. Quant au Conseil municipal, il ne pourra pas se prononcer étant donné que 11 des 23 élus avaient signé la pétition du 16 décembre.



L'Archive de la Quinzaine¹ n°273

Du lundi 8 décembre au samedi 20 décembre 2014

***La taxe du pain
(1912)***

L'Archive de la Quinzaine n° 274

Du lundi 22 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015:

***Une plaquette de la rue André Salel
(années 1960)***

Les Archives municipales vous accueillent
le mardi de 13h30 à 18h00
/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30
ou sur rendez-vous.

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12
documentation@fontenay-aux-roses.fr

Adresse :

Archives municipales
75 rue Boucicaut ou 10 rue Jean Jaurès
92260 Fontenay-aux-Roses

Retrouvez les Archives municipales sur

<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

Le 16 décembre 1912, une pétition circule dans les rues de Fontenay (4 463 habitants) sur un sujet qui a toujours été sensible dans l'histoire de France. Les signataires demandent au Conseil municipal de voter une taxe du pain pour contrôler l'augmentation du prix que connaît alors cette denrée de base depuis plusieurs mois.

Le tarif pratiqué par les boulangers locaux est de 0,90 centimes pour 2 kilogrammes de pain. Les acheteurs souhaiteraient que le Maire prenne des dispositions pour aligner le prix sur celui de Paris, soit 0,84 francs d'après le *Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris* (série L) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

